

---

# ENQUÊTE PUBLIQUE

## Sur le projet de PLU de Saint Sulpice le Guérétois

---

Par arrêté en date du 24 mai 2018, le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Saint Sulpice le Guérétois.

Monsieur Michel DUPEUX a été désigné en tant que commissaire enquêteur par le vice-président du tribunal administratif de Limoges.

Cette enquête publique sera ouverte sur la commune de Saint Sulpice le Guérétois pendant une durée de 33 jours pleins et consécutifs, **du jeudi 21 juin 2018 au lundi 23 juillet 2018 inclus**.

L'ensemble du dossier de Plan Local d'Urbanisme, comprenant notamment une évaluation environnementale, sera consultable aux heures habituelles d'ouverture au public de la mairie, **1 rue de la liberté à Saint Sulpice le Guérétois**, désignée comme siège de l'enquête publique : **du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures** ou via le site de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret : <http://www.agglo-grandgueret.fr/plu-saint-sulpice-le-gueretois>.

Pendant cette période, le public pourra éventuellement consigner ses observations sur le registre d'enquête, à feuillets non mobiles, datés et signés du commissaire enquêteur et spécialement ouvert à cet effet à la mairie. Ces observations pourront également être adressées par courrier au Commissaire Enquêteur, Monsieur Michel DUPEUX, mairie de Saint Sulpice le Guérétois, 1 rue de la liberté ou sur la boîte mail dédiée à cette enquête publique : [enquete.publique@agglo-grandgueret.fr](mailto:enquete.publique@agglo-grandgueret.fr)

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations au cours des permanences qu'il tiendra à la mairie de Saint Sulpice le Guérétois aux dates suivantes :

- **Jeudi 21 juin 2018, de 9h00 à 12h00,**
- **Mercredi 27 juin 2018, de 15h00 à 18h00,**
- **Samedi 07 juillet 2018, de 9h00 à 12h00,**
- **Mardi 17 juillet 2018, de 15h00 à 18h00,**
- **Lundi 23 juillet 2018, de 15h00 à 18h00.**

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Saint Sulpice le Guérétois où toute personne pourra en prendre connaissance, ou sur le site internet de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.